



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PREMIER MINISTRE

**S . G . D . S . N**  
Agence nationale de la sécurité  
des systèmes d'information  
CERTA

Paris, le 18 mars 2011  
N° CERTA-2011-AVI-157

Affaire suivie par :  
CERTA

## AVIS DU CERTA

### Objet : Vulnérabilité dans EMC RSA Access Manager Server

---

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>  
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2011-AVI-157>

---

### Gestion du document

Référence	CERTA-2011-AVI-157
Titre	Vulnérabilité dans EMC RSA Access Manager Server
Date de la première version	18 mars 2011
Date de la dernière version	–
Source(s)	Référence CVE CVE-2011-0322
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

## 1 Risque

Contournement de la politique de sécurité.

## 2 Systèmes affectés

RSA Access Manager Server, version 5.5.x, 6.0.x et 6.1.x.

## 3 Résumé

Une vulnérabilité dans RSA Access Manager Server permet à un utilisateur malveillant de contourner la politique de sécurité.

## 4 Description

Une vulnérabilité non précisée par l'éditeur affecte RSA Access Manager Server. Son exploitation permet à un utilisateur malveillant de contourner la politique de sécurité et l'accès aux ressources protégées.

## **5 Solution**

Se référer site de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).  
L'accès n'est pas public.

## **6 Documentation**

- Référence CVE CVE-2011-0322 :  
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2011-0322>

## **Gestion détaillée du document**

**18 mars 2011** version initiale.